



Bâle, le 17 août 2021

Communiqué de presse

## **Poussée de croissance pour les grandes cultures bio suisse**

**Bio Suisse s'attend à une forte augmentation de la demande de céréales panifiables puisque Coop a prévu de ne plus utiliser que de la farine Bourgeon suisse pour ses pains bio d'ici 2027. Les surfaces cultivées existantes ne sont pas suffisantes pour répondre à cette demande supplémentaire. C'est pourquoi Bio Suisse recherche des exploitations pour la culture de céréales panifiables.**

Cette décision est pour Bio Suisse une étape importante vers une Suisse, pays bio. Rendre l'agriculture plus durable pas à pas en collaboration avec le marché s'avère une fois de plus être la bonne voie. Compte tenu des problèmes à venir liés au changement climatique, à la diminution de la biodiversité et à l'épuisement des ressources, l'agriculture biologique est une bonne solution. Le concept de cycle, les mesures de promotion de la biodiversité et le renoncement aux pesticides chimiques de synthèse sont des mesures efficaces et éprouvées. Mais les agriculteurs ne peuvent à eux seuls rendre notre système alimentaire plus durable. Ils ont besoin de l'aide de tout le secteur. La décision de Coop est un bon exemple de comment réussir ce changement.

### **La décision de Coop entraîne une augmentation de la demande**

Les pains Coop Naturaplan répondent déjà aux exigences du Bourgeon Bio Suisse, et à partir de 2021, ils répondront également à celles du Bourgeon Suisse. La détaillante a déjà converti 19 pains qui portent le Bourgeon avec l'ajout «BIO SUISSE»: ce label est synonyme des exigences les plus strictes pour les produits de qualité biologique suisse: pour qu'un produit transformé tel que le pain puisse être vendu avec le Bourgeon étiqueté «BIO SUISSE», il doit être composé d'au moins 90 % de matières premières d'origine suisse et avoir été produit en Suisse ou dans la Principauté du Liechtenstein. D'ici 2027, l'ensemble de l'assortiment de pains biologiques sera converti pas à pas à la qualité Bourgeon suisse.

### **Bio Suisse recherche des exploitations pour la culture de céréales panifiables**

Au cours de l'année céréalière 2019/2020, un total de 47'702 tonnes de farine Bourgeon a été moulu en Suisse. Entre 60 % (blé) et 75 % (épeautre) de ces céréales provenaient de Suisse. La décision de Coop entraîne une augmentation de la demande en farine Bourgeon d'origine suisse. La culture de blé et d'épeautre en particulier est susceptible d'augmenter. Les exploitations existantes ne peuvent pas répondre à cette demande supplémentaire avec leurs surfaces cultivées actuelles. Bio Suisse recherche donc des candidats prêts à se reconverter et intéressés par ces cultures.

### **Informations complémentaires**

David Herrmann, Interlocuteur pour les médias, Bio Suisse, 061 204 66 46,  
[david.herrmann@bio-suisse.ch](mailto:david.herrmann@bio-suisse.ch)

Bio Suisse est l'organisation bio leader de Suisse et le propriétaire de la marque Bourgeon. Fondée en 1981, cette organisation faitière représente les intérêts de ses 7'450 exploitations agricoles et horticoles Bourgeon. En outre, 1'150 entreprises de transformation et commerciales se trouvent sous contrat de licence Bourgeon. La marque Bourgeon se place sous le signe de la durabilité, car elle offre aujourd'hui des moyens de subsistance de bon niveau sans produire d'impact sur l'avenir des générations futures. Pour y parvenir, elle crée un équilibre entre l'homme, l'animal et la nature. Et pour que cet équilibre perdure, des postes indépendants contrôlent la chaîne de valeur toute l'année. [bio-suisse.ch](http://bio-suisse.ch)